

Collection : Avila Leblanc, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Porteur : Avila Leblanc, de Gros-Cap

Collecteur : François Turbide

Année : 1984

AL36- Chassés de l'Île Brion

1 Moi dans mes ancêtres ils ont été au Rocher... ils ont resté aux Îles Brion. Le vieux Léon Cyr, Léon
2 c'est un ancêtre des Cyr qui se trouve mon ancêtre aussi, qui est né... mort en 1910, il devait
3 passer quatre-vingt-dix ans, il est mort de vieillesse. Durant qu'il était mousse, il avait pêché à
4 l'Île Brion. Est-ce que ça veut dire que ses parents restaient là, parce qu'il est resté du monde à
5 l'Île Brion comme telle, comme il est resté des Français, des Acadiens à l'Île d'Entrée, il en est
6 resté à la Grande-Échouerie. Dans leur pétition, les anciens, là, quand ils écrivaient pour l'affaire
7 Coffin, là, puis ils disaient qu'ils avaient... c'était le gouvernement, qu'ils avaient peur qu'il leur
8 arrive ce qui avait arrivé aux gens de l'Île Brion puis de l'Île d'Entrée. Ils ont habité l'Île puis ils
9 ont été chassés de là, c'est un fait.